

L'HISTOIRE DE FRANCE S'ÉCRIT AUSSI À FONTAINEBLEAU

ÉDITS DE FONTAINEBLEAU

"CHANGER LA FACE DE CETTE GRANDE DÉSOLATION QUE LA GUERRE

En 1599, Henri IV est roi depuis dix ans et son royaume est pacifié depuis seulement un an : en avril et mai 1598, l'Édit de Nantes et le traité de Vervins ont établi au-dedans et au-dehors, la paix des âmes et la paix des armes.



Quarante ans de guerre ont ruiné le pays, et le roi bâtisseur entend bien être sur tous les chantiers de l'Etat : reconstruction de l'économie et consolidation de la tolérance religieuse. En témoignent les "édits de Fontainebleau" promulgués au château, très significatifs des grands axes de sa politique intérieure. En ce printemps 1599, Henri IV prévoit un long séjour dans ce qu'il appelle ses "délicieux déserts" où, certes, il s'octroie le temps de chasser, de s'exercer à la paume et de courir la bague, mais où son gouvernement l'accompagne. Les affaires du royaume continuent d'être traitées.

L'Édit de Fontainebleau du 8 avril 1599 "pour le dessèchement des marais portant commission à cet effet à un étranger" témoigne de cette vigilance. L'aménagement du territoire est une des préoccupations d'Henri IV car il sait fort bien que l'amélioration de la vie économique en dépend. A cet égard, le préambule montre une claire intelligence de l'intérêt général : "La force et richesse des rois et princes souverains consiste en l'opulence et nombre de leurs sujets. Et le plus grand et légitime gain et revenu des peuples (...) procède principalement du labour et culture de la terre qui leur rend, selon qu'il plaît à Dieu, à usure le fruit de leur travail, en produisant en grande quantité blés, vins, grains, légumes et pâturages : de quoi non seulement ils vivent à leur aise, mais en peuvent entretenir le trafic et commerce avec nos voisins et pays lointains, et tirer d'eux or, argent, et tout ce qu'ils ont en plus grande abondance que nous...". Le Roi cherche donc le moyen d'augmenter les surfaces agricoles du territoire, afin que les "pauvres gens détruits par le malheur des guerres, dont la plupart sont contraints mendier [puissent] travailler et gagner leur vie et peu à peu se remettre et relever de misère." Le moyen sera celui que les moines avaient initié au Moyen âge : l'assèchement des marais. L'édit rend l'assèchement obligatoire, sur le domaine royal et ecclésiastique, comme sur les terres des nobles et du Tiers Etat. Toutefois, aucun Français n'étant en mesure de l'assumer, la direction des opérations est confiée à un ingénieur de réputation internationale, originaire du Brabant, Humphrey Bradley, que le Roi nomme "Maître des digues du Royaume". Le contrat concilie les intérêts des deux parties : aucune avance de fonds ; Bradley travaillera "à ses propres coûts, frais et dépens, risques, périls et fortune". En contrepartie, lui-même, ses associés - ingénieurs, financiers hollandais - et ses héritiers, auront la propriété de la moitié des terres asséchées, exemptées d'impôts pendant vingt ans et le Roi leur garantit "protection et sauvegarde". C'est la toute première loi sur cette matière.

Quant à **L'Édit de Fontainebleau du 15 avril 1599**, il illustre la volonté du Roi de consolider la paix religieuse, mais il mérite le qualificatif de "naufragé de l'Histoire" que lui attribue M. Ch. Desplat.



Rappelons qu'en 1599, Henri IV, roi de France et prince de Béarn, n'avait pas encore rattaché le Béarn à la France. Or dans ce petit territoire souverain, le protestantisme était religion d'état. La reine Jeanne d'Albret - mère d'Henri IV - prosélyte de la Religion réformée, avait, non sans mal, réussi à l'imposer dans son royaume au terme de conflits sanglants avec l'opposition "papiste". À telle enseigne que l'interdiction de pratiquer le culte catholique s'était doublée de l'expulsion du clergé et de la saisie des biens de l'église romaine.



Château de Pau. Aquarelle d'Antoine-Achille Poupart, début XIX^{ème} siècle. musée national du château de Pau.

Pour accéder au trône de France, Henri de Navarre avait abjuré le protestantisme en 1593 et avait promis au Pape de rétablir le catholicisme en Béarn. En 1598, l'Édit de Nantes avait accordé aux Protestants français la liberté de conscience, assortie de garanties civiles et militaires. L'Édit de Fontainebleau du 15 avril 1599 en est la contrepartie, destinée à rétablir l'équilibre. En fait, si l'édit reconnaît aux catholiques du Béarn la liberté de conscience, les garanties qui s'y attachent leur sont bien moins favorables que celles accordées aux Protestants par l'Édit de Nantes. Ainsi, le culte catholique public n'est rétabli qu'en un nombre limité de lieux, et pas dans les villes où réside un ministre protestant.

A LAISSÉE...

Ce n'est qu'en 1605 que les célébrations catholiques seront autorisées dans tout le Béarn. Il est à noter que cet édit de pacification fut à peu près ignoré des contemporains et oublié ensuite, sauf peut-être en Béarn.

Ironie de l'Histoire, c'est un autre Edit de Fontainebleau qui est resté tristement célèbre : celui par lequel en 1685 Louis XIV proclamait l'abrogation de l'Edit de Nantes.

Durant cette même période, Henri IV subissait une douloureuse épreuve personnelle : la mort soudaine de Gabrielle d'Estrées, sa Reine de Cœur depuis six ans, qui attendait leur quatrième enfant. Elle mourut le 10 avril, jour du vendredi Saint. Pressé par son entourage, le Roi demeura à Fontainebleau et n'assista pas à l'enterrement. Il s'enferma quatre jours dans son chagrin, puis, vêtu de noir, revint aux commandes. "Dieu m'a fait naître pour ce royaume et non pour moi" (lettre du 15 avril).



1599, dernière année du siècle, première année de paix : une ère nouvelle semblait s'ouvrir sous l'autorité d'un souverain qui s'employait à restaurer l'Etat, sans oublier pour autant d'édifier sa propre image. C'est ainsi que Fontainebleau devait abriter un monument exaltant son oeuvre: la Belle Cheminée, au centre de laquelle figurait un grand portrait équestre du Roi en guerrier vainqueur, encadré des allégories de la Clémence et de la Paix. Belle action de communication d'un homme politique qui s'entendait à bâtir sa légende. •

Anne Gaffard



Henri IV devant le Pont Neuf à Paris.

1610- 2010 anniversaire oblige : nous consacrons ce bulletin à Henri IV, aux Edits qu'il signa à Fontainebleau en 1599, au poétique Jardin de l'Etang qu'il fit construire en 1594. Et nous vous proposons, pendant trois mois, tout un cycle d'activités, de conférences et de sorties. Nous reprendrons ce cycle à l'automne, en lien avec la grande exposition et les diverses manifestations que proposera le Château. Ainsi notre bon roi Henri sera-t-il dignement célébré dans ce château qu'il chérissait, qu'il a tant amplifié et embelli, celui qu'il appelait "sa royale maison, la plus superbe qui fut jamais".

Geneviève Droz



Vue de Paris de Matthäus Merian 1615.

